JUGEMENT DE CELUI QUI VEUT COMMETTRE UN PÉCHÉ MAIS EN EST INCAPABLE

Publié par Cheikh Obayd Al-Jabiri. Publié dans Péchés & Repentir

Jugement de celui qui veut commettre un péché mais en est incapable
Cheikh Obayd Ibn Abdillah Al-Jabiri

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 1min 06

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous. Ce questionneur dit : l'homme qui veut commettre un péché mais qui en est incapable, est-il dans le péché pour cela ?

Réponse :

Oui, pour sa volonté. S'il était déterminé à commettre ce péché volontairement et en connaissance de cause, alors il est dans le péché. Sauf s'il a peur d'Allah et abandonne cette volonté par peur d'Allah, alors il n'a rien à se reprocher inchaAllah. Toutefois, dans la première situation où seule l'incapacité l'empêche de commettre cette chose qu'il voulait et qu'il était déterminé à commettre, alors il implore le pardon d'Allah et se repent à Lui.

[Fin de la réponse de Cheikh Obayd Ibn Abdillah Al-Jabiri, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com